



Ville de Genappe Principales décisions du Conseil communal du 29 avril 2014

Règlement complémentaire de circulation

- Mise à 50km/h d'un tronçon de la rue Banterlez à la demande des riverains de Loupoigne et Baisy-Thy.
- Création d'un passage pour piétons à la Chaussée de Charleroi (Staca) à Loupoigne à la demande des riverains de la Chaussée de Charleroi et du Pavé Saint-Joseph.

Intercommunales

Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale IMIO – fixée au 5 juin 2014.

Finances

Avis défavorable sur le budget 2014 de la Fabrique d'église de Ways suite à une demande d'intervention de la Ville supérieure à l'année précédente.

Travaux

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de fournitures pour l'achat de véhicules pour le service travaux. Estimation de la dépense : 90.900 €.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de fournitures pour l'achat de 2 range-vélos couverts subsidiés à 80 % par La Province du Brabant wallon. Ceux-ci seront installés à la Grand'Place de Genappe et à la rue de la Station. Estimation de la dépense : 7.865 €.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux pour la réalisation d'un parking à l'école communale de Baisy-Thy permettant de mieux gérer les flux de circulation et de mieux sécuriser l'arrivée des enfants à l'école. Estimation de la dépense : 148.751 €.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux pour la réfection de la cour de l'école communale de Baisy-Thy. Estimation de la dépense : 54.715 €.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux pour la réfection et l'entretien des sentiers et chemins de l'entité. Ces travaux comprennent des remblayages localisés, la mise à gabarit de portions de sentiers, le remplacement de passerelles endommagées, notamment sur les sentiers et chemins suivants : Chemin de l'Alfer- n°34 à Bousval, Sentier 91 à Baisy-Thy, Sentier 89 à Bousval, Sentiers 112 et 113 et 172 à Ways. Estimation de la dépense : 19.900 €.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux pour la réfection de trottoirs des voiries suivantes : rue de Ways et Grand'Route, Place de Genappe, école de Ways, rue Berger, de la Poste. Estimation de la dépense : 100.000 €.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de fournitures et de pose de nouveaux châssis au 1er étage du bâtiment occupé par les Ateliers des Lez'Arts. Estimation de la dépense : 20.509,50 €.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux d'égouttages divers dont : la remise en état de l'exutoire aqueduc sur la Dyle, reprenant des eaux de source depuis la rue Taburiaux, traversant la chaussée de Nivelles pour aboutir dans la Dyle. La réfection de la chambre de visite à l'angle de la rue de Namur et du chemin sans nom à Houtain-le-Val. La prolongation de l'exutoire de l'égouttage sis rue des Communes à Baisy-Thy afin de mettre fin aux problèmes d'érosion et de nuisances olfactives. Estimation de la dépense : 100.000 €.

Personnel

- Prise de connaissance du Rapport bisannuel relatif à l'emploi de travailleurs handicapés.
- Prise d'acte de l'arrêté d'approbation du ministre des Pouvoirs locaux sur la Réforme du statut pécuniaire applicable aux grades légaux.

Enseignement

Amendement sur la proposition de mettre en place un système de mutualisation des frais de fournitures scolaires écologiques introduite par le groupe ECOLO.
